

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Boris Calame, François Lefort, Patrick Dimier, Christina Meissner, Marie-Thérèse Engelberts, Thomas Wenger, Christian Frey

Date de dépôt : 25 avril 2018

Proposition de motion

pour un concept de modernisation des panneaux touristiques autoroutiers et la réfection de ceux-ci

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le nombre de véhicules qui transitent quotidiennement, à Genève, par l'autoroute A1 ;
- le potentiel de promotion touristique que peut avoir [ou pas] un support de communication idéalement situé le long de l'autoroute ;
- le besoin bien réel de rafraîchissement et de mise à jour des panneaux touristiques existants qui ponctuent l'autoroute A1 aux entrées de Genève ;
- l'importante marge d'amélioration de l'image de Genève qui pourrait se réaliser sur ce tronçon ;
- le potentiel de promotion touristique que ces supports ont, au regard de la valorisation récente qui en a été faite ailleurs en Suisse,

invite le Conseil d'Etat

- à lancer un mandat d'étude parallèle local afin de redéfinir le contenu, l'implantation et la mise en forme des panneaux touristiques [autoroutiers] aux entrées de Genève ;

- à revoir intégralement le concept et l’implantation des panneaux touristiques bordant l’autoroute, sur le territoire genevois, et, le cas échéant, à les compléter par la pose de nouveaux panneaux, notamment sur d’autres axes routiers d’importance ;
- à travailler en étroite collaboration avec les collectivités publiques, notamment la Ville de Genève, ainsi qu’avec les milieux représentatifs et de promotion de la culture, de l’économie, du tourisme et de la Genève internationale ;
- à intégrer les milieux de communication et du tourisme locaux dans la « structure de pilotage » chargée de la définition, de l’accompagnement et de l’évaluation des projets ;
- à envisager une collaboration multidisciplinaire avec les HES de Genève ;
- à assurer la conception et la réalisation de ces supports par des partenaires locaux.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Il existe aujourd'hui deux séries de quatre panneaux touristiques autoroutiers, sur le territoire du canton de Genève, qui « accompagnent » les véhicules transitant par l'autoroute A1, entre La Versoix et la Douane de Bardonnex. Ceux-ci pourraient être catégorisés comme suit :

- la Genève internationale ;
- le terroir de Genève ;
- la Genève historique (ou culturelle) ;
- la Genève paysagère (ou touristique).

Ces supports ont été réalisés en leur temps à l'identique de part et d'autre du canton. Depuis une bonne trentaine d'années, certains ont été ajoutés, complétés ou encore « mis à jour » et d'autres pas du tout¹.

L'image d'ensemble qui en découle pour Genève n'est pas des plus flatteuses. Pourtant, ce tronçon routier accueillait chaque jour, en 2015, entre 40 000 et 65 000 véhicules², dont une bonne part qui « ne fait » que transiter par notre territoire et pourrait profiter d'y faire étape.

Au regard de ce qui s'est fait ailleurs (cf. images annexées), on doit constater que Genève n'a pour l'heure pas saisi l'opportunité de mettre à jour ces supports, alors même que d'autres cantons ont développé des messages spécifiques et cohérents pour leurs tronçons autoroutiers³.

¹ Référence notamment au Musée de l'automobile qui a définitivement fermé ses portes en 2008, après 10 ans de « faibles » activités, et qui est toujours mentionné sur un panneau en venant de Lausanne.

² Source : <http://ge.ch/transports/media/mobilite/files/fichiers/documents/tabannuel2015.pdf>. En 2007, le canton de Vaud a entrepris, en concertation avec ses partenaires locaux et en coordination avec l'OFROU, la réalisation d'un schéma directeur cantonal de signalisation touristique. Celui-ci a été réalisé comme un projet pilote qui a été suivi par de nombreux autres cantons.

³ Pour un historique plus détaillé du processus vaudois, voir la réponse de septembre 2009, du Conseil d'Etat vaudois à l'interpellation du député Philippe Modoux, sous : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/09_INT_260_Texte_CE.pdf.

L'attractivité touristique de Genève se construit également au travers du message et de l'image que l'on donne aux personnes qui transitent par l'autoroute et qui pourraient choisir de s'arrêter pour découvrir notre région.

On ne s'improvise pas « communicant » pour ce type de support. Il faut concevoir un message qui soit d'une lecture rapide et d'une esthétique intemporelle pour ces supports qui sont voués à rester en place de nombreuses années. Un concours ou un appel à projets semble être alors la meilleure façon d'obtenir des propositions de qualité qui puissent perdurer de nombreuses années.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à accepter cette motion et à la renvoyer au Conseil d'Etat.

GENÈVE « TOURISME » (1) :



Référence : 8809 (depuis FR) / 8822 (depuis VD)

GENÈVE « PATRIMOINE » (2) :



GENÈVE « TERROIR » (3) :



Référence : 8815 (depuis FR) / 3774 (depuis VD)

GENÈVE « INTERNATIONALE » (4) :



ARGOVIE (1) :



ARGOVIE (2) :



ARGOVIE (3) :



BERN et FRIBOURG :



VAUD (1) :



VAUD (2) :



VAUD (3) :



VAUD (4) :

